



chamonix
MONT - BLANC

COMMUNIQUE DE PRESSE

30 mai 2014

Trois temps forts du conseil du 28 mai :

- **compte administratif 2013 : des résultats encourageants**
- **vie scolaire : des tarifs de cantine très modérés et la question des rythmes abordée via une motion**
- **maintien des commerces de proximité : une initiative forte au profit des Pèlerins**

➤ **COMPTE ADMINISTRATIF 2013 : une qualité de gestion certifiée**

Le conseil municipal a procédé à l'examen et au vote des comptes de la commune de l'exercice 2013, certifiés par l'autorité financière.

En trois points, la synthèse (cf. le dossier de présentation en pièce jointe) :

- un résultat positif de 337 000 euros en clôture d'exercice
- une épargne nette (permettant l'autofinancement des investissements) **nettement améliorée** et supérieure à 3 M d'euros
- un désendettement **très significatif** de 6 M d'euros, favorisé par l'absence de mobilisation d'emprunt sur l'exercice.

Suite à l'adoption de ce compte administratif et du compte de gestion, le maire a tenu à souligner que les perspectives de contraction des recettes communales étaient de plus en plus concrètes, sachant que les dotations d'Etat pourraient notamment subir *une réduction de 50%* à court terme.

Dans ce contexte, un effort redoublé d'optimisation de la dépense publique locale s'impose : une démarche d'adaptation et d'anticipation est en cours dans l'administration communale et intercommunale et devra *porter ses fruits dès la préparation du budget 2015*.

➤ **VIE SCOLAIRE : une interpellation de l'autorité éducative par voie de motion**

Le conseil a procédé au vote des tarifs de la restauration scolaire de la rentrée 2014. Avec une progression limitée à 1,6 % qui situe le prix du repas à 3,25 euros, la commune prouve sa volonté de maintenir un service de qualité à un tarif très abordable, sachant que le coût de revient dudit repas s'élève à 8 euros (surveillance comprise).

Cette thématique a permis également de positionner la commune dans le vaste et animé débat lié à l'application de la réforme des rythmes scolaires : **une motion justifiant et réclamant un moratoire d'une année sur l'application** de la réforme a été votée à la quasi-unanimité des élus (une abstention).

Texte de la motion consultable en pièce jointe.

➤ **PRESERVATION DU TISSU COMMERCIAL DE PROXIMITE : une initiative municipale aux Pèlerins**

Afin de contribuer au **maintien d'une offre commerciale diversifiée et de qualité**, la commune a décidé de contribuer à la redynamisation du secteur des Pèlerins.

Un local situé place des Séracs étant resté vacant depuis plusieurs années, la mairie se propose de **procéder à l'acquisition de ce local pour pouvoir le mettre à disposition** d'une activité commerciale de proximité dans le cadre d'un appel à candidature et selon des modalités qui seront à préciser.

Délibération de principe adoptée à l'unanimité.